

Réf: Dossier 361796

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSSAVANA SARL »

Siège ABIDJAN – COCODY, AKOUEDO PALMERAIE,
DERRIERE LA PHARMACIE EPHRATA, LOT 103 BIS, ILOT 7
B, Lot 103 BIS, Ilot 7B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSSAVANA SARL »

Objet : - TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES ;
- TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ;
- ACTIVITÉS DE LOGISTIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN – COCODY, AKOUEDO PALMERAIE,
DERRIERE LA PHARMACIE EPHRATA, LOT 103 BIS, ILOT 7
B, Lot 103 BIS, Ilot 7B

Dirigeant(s) M SORO NONGATAHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08839 du 20/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71361/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

